

De la naissance à l'obtention d'une autonomie, combien coûte un enfant à un ménage ?

Une étude de cas à partir des données d'ECAM3 au Cameroun

Anakeu Etienne* ; Kwamegni Achille¹* ; Chassem Nacisse♦

RESUME

S'il est vrai que l'Afrique restera la région la plus féconde d'ici 2050, il urge de s'enquérir des contraintes que cette demande d'enfants imposera aux ménages africains, dans un contexte de paupérisation perpétuelle. Avoir une idée d'à combien revient-il à un parent d'élever son enfant, de la naissance jusqu'à l'obtention d'une véritable autonomie financière, pourrait beaucoup surprendre le planificateur social.

En effectuant une modélisation linéaire non paramétrique, une estimation du «coût monétaire» de l'enfant, a été calculée en termes de baisse du niveau de vie consécutive à sa survenue dans le ménage. Par économie d'échelles, ce coût décroît du premier-né jusqu'au troisième-né, avant de s'infléchir au quatrième-né. Ainsi, dans une fratrie standard de quatre enfants et/ou personnes apparentées, un premier-né absorberait environ 156.555 FCFA en moyenne annuelle; le deuxième-né 91.465 FCFA; le troisième-né 40.110 FCFA; mais le quatrième-né coûterait relativement plus cher, soit 52.925 FCFA.

Mots-clés :

Echelle d'équivalence ; ménage ; enfant ; coût ; estimation ; demande ; naissance ; autonomie

* **Ingénieur Statisticien Economiste** ; Service des Enquêtes et des Recensements Agricoles ; Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; djoumessicadeau@yahoo.fr

^ **Ingénieur Statisticien Economiste ; PhD student** ; Université Laval ; akwamegni@yahoo.fr

♦ **Ingénieur Statisticien Economiste** ; Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) ; pchassem@yahoo.fr

INTRODUCTION

Les questions liées à la transition de la fécondité et à l'équilibre intergénérationnel, sont d'une importance avérée aujourd'hui, en ce moment où le monde vit une réelle mutation aussi bien technologique qu'environnementale. En effet, les investissements en R&D dans divers domaines de la science, ont permis d'améliorer considérablement les conditions d'existence de la population mondiale ; ainsi par exemple l'espérance de vie à la naissance est aujourd'hui de 72 ans en moyenne, alors qu'elle n'était que de 46 ans dans la décennie 1960 (WHO, 2016). On a ainsi l'impression qu'avec un peu de chance, il est possible à tout enfant qui naît, de vivre un peu plus longtemps sur terre, dans un environnement de plus en plus favorable à une saine expansion démographique (Pourtier, 2018). Il en est de même, plus ou moins, pour ce qui est de l'Afrique Subsaharienne : à l'échelle macroéconomique de ces pays, cette thèse peut valablement être défendue sur toute la ligne, à condition cependant de ne pas totalement prendre en compte l'aggravation de la pauvreté monétaire que vivent ou ressentent les ménages au plan microéconomique, avec un taux moyen de pauvreté établi en 2015 autour de 41% (Banque Mondiale, 2018).

Cette expansion démographique se concrétise en termes d'accroissement de l'offre de main d'œuvre principalement sur le marché de travail, mais aussi au sein des ménages. Mais un tel constat peut rapidement passer comme une prime à une fécondité sans limite, sous prétexte qu'« il n'ya de richesses que d'hommes » (Bodin, 1576), jusqu'à ce que la nécessité d'une planification démographique rattrape la réalité de l'analyse et la pratique de la prise de décision (Houngbédji, 2005). En effet, dans l'analyse économique, c'est la confrontation entre l'offre d'une part et la demande d'autre part, qui s'impose toujours sur le marché pour arbitrer les choix supposés rationnels des agents économiques. Selon Malthus (1803), « *un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'ya point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution* ». Autrement dit, le dilemme est celui de réconcilier les ressources limitées avec les besoins illimités (Léonard, 2014). D'où l'opportunité de la question sur la transition de la fécondité, et la nécessité d'un changement de paradigme sur la demande des enfants dans les sociétés africaines.

Selon les estimations démographiques les plus fiables, l'Afrique restera la région du monde la plus féconde voire la plus peuplée d'ici à l'horizon 2050 (UNDESA, 2017) ; économiquement parlant, ces enfants qui naissent aujourd'hui et qui naîtront encore demain, représentent un potentiel de consommation considérable, une offre favorable au business de certaines puissances occidentales et d'autres multinationales locales ou étrangères. C'est une aubaine géostratégique certes, mais au verso de l'équation, ce flux de naissances peut entraîner des conséquences bienheureuses ou malheureuses, appréciées différemment c'est selon : autant une naissance est source de joie et de bonheur dans les familles (Marcelli, 2003), autant avoir une nouvelle bouche à nourrir peut drastiquement grever les ressources du ménage à un moment donné de son existence (Thevenon, 2009).

Dans l'un ou l'autre cas, l'on est appelé à se poser au moins trois questions à différents niveaux d'analyse :

- pour les parents d'abord, de savoir combien d'enfants leur faudrait-il avoir au sein du ménage, et surtout de savoir combien cela va-t-il leur coûter pour élever chacun de ces enfants (légitimes ou apparentés), en fonction du nombre de ceux-ci ?
- pour les jeunes en devenir d'adultes, de savoir jusqu'à (à partir de) quel âge seraient-ils encore (déjà) financièrement dépendants (autonomes) de leurs parents ou tuteurs pour leur propre survie, et surtout de savoir à partir de quand devraient-ils se constituer eux-mêmes en ménages, pour entrer dans le cycle de la procréation ou de la responsabilité ?
- pour l'Etat, de savoir quelles types de politique d'assistance sociale et/ou de planification familiale et/ou de création d'emplois, faut-il mettre en œuvre pour remplir ses obligations vis-à-vis de la population ?

CADRE CONCEPTUEL

Sur le fond de ces questions, une posture transversale revient en résonance : la demande d'enfants demeure une problématique controversée au cœur des comportements de dépenses des ménages. En déclarant que « *rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité* », Annan (2000) avait déjà placé l'enfant au centre des préoccupations économiques et sociales des synergies du monde. Ainsi, chaque parent (ou tuteur) a d'une part le devoir affectif et moral, et d'autre part l'obligation légale et sociétale d'assurer à chaque enfant qui lui naît (ou qu'il adopte), ses droits reconnus. Ce devoir le contraint à s'interroger quant à sa capacité : financière, matérielle, psychologique, environnementale, etc. pour assurer l'épanouissement total et intégral de cette progéniture, avant de s'engager à fonder la famille (Jacquot, 2002). Et pourtant, même si depuis lors de nombreux auteurs se sont investis dans cet exercice, il n'a jamais été aisé cependant d'en proposer à l'unanimité, un contenu scientifique et une rigueur méthodologique (Zanardelli, 2000). Car ce faisant, évoquer le « coût d'un enfant » soulèverait tout au moins une réticence du philosophe et du religieux : un être humain en général et un enfant en particulier, n'a pas et ne devrait pas avoir de prix (Dubelloy *et al*, 2009).

Dans la revue de littérature, on aborde la question en première amorce, en positionnant l'enfant comme un « bien » demandé à la fois par ses parents (d'où l'approche du coût familial), mais appartenant aussi bien à la collectivité (d'où l'approche du coût social). Le calcul du coût social étant hors de portée des ménages, les chercheurs se sont principalement concentrés à modéliser la demande d'enfants dans l'approche du coût familial. Cette estimation inclut bien entendu des mesures directes et des mesures indirectes (Gerfin *et al*, 2009), quoiqu'il s'agisse davantage de se focaliser sur le premier volet de la mesure. En effet, un aspect particulièrement prisé dans la mesure indirecte, serait par exemple, l'incidence sur la carrière professionnelle de la mère qui réduit, sinon renonce tout court, à sa participation au marché du travail, pour consacrer plus de temps et de capital à élever l'enfant accueilli (Olm *et al*, 2001), ou encore l'incidence sur la santé des parents dont la qualité et la quantité

(nombre d'heures) de sommeil sont réduites du fait de la présence de l'enfant accueilli. Or de tels sacrifices immatériels n'ayant pas de prix quantifiables, pour les adeptes du coût indirect, l'on doit entre autres procéder par un contrefactuel, en comparant, à profil et à compétences égales, le devenir d'un ménage avec enfant par rapport à celui d'un ménage sans enfants. Tandis que dans la mesure directe qui est moins virtuelle, l'estimation du coût de l'enfant est simplement appréhendée comme la déduction de la participation de ce nouveau membre aux dépenses agrégées du ménage, du fait que son arrivée se concrétise de façon palpable par un surplus de consommation spécifique (Moutardier, 1991). Ainsi sera défini le « coût théorique de l'enfant », comme le *supplément de revenus dont devrait disposer le ménage pour qu'il retrouve le niveau de vie qui était le sien avant l'arrivée de l'enfant*.

METHODOLOGIE ET OUTILS

Fort de cette définition, le défi revient désormais à dégager avec fiabilité le surplus de consommation induit par l'enfant, autrement dit, les variations du niveau de bien-être du ménage. Ce calcul est fait différemment selon les auteurs, en admettant ou non qu'il ne s'agit que des biens spécifiques (biberons, bouillies, couches, habits, jouets, pro-pharmacie, cartables, scolarité, etc.), ou qu'on doive aussi tenir compte de la part dans la consommation des biens indivisibles du ménage (Engel, 1890 ; Rothbarth, 1930 ; Houttaker et al, 1955 ; Renard, 1985 ; Starzec, 2004). Méthodologiquement, ce problème est résolu à l'aide des échelles d'équivalence, qui sont des outils de comparaison *inter-* et *intra-* ménage, permettant d'affecter à chaque individu, un coefficient reflétant son poids dans la fonction de vie du ménage. De nombreux exemples d'échelles d'équivalence sont utilisés dans la littérature (échelle Oxford A et B, échelle de l'OCDE modifiée, échelle de l'INSEE) ; mais certains auteurs préfèrent tout aussi bien calculer leurs échelles d'équivalence (Moutardier et al, 1991 ; Lechêne, 1993 ; Ndeffo, 2006 ; Lavigne, 2007 ; Frechet, 2010). Pour y parvenir, certaines hypothèses sont formulées pour le choix de l'indicateur de niveau de vie :

- il est sensible aux moindres variations du revenu (pour cela l'on retient les postes : **alimentation, logement, transport/communication et habillement**)
- ses variations traduisent les changements du niveau de vie (et non du mode de vie)
- le niveau de vie augmente avec le revenu à un taux décroissant avant de se stabiliser
- le niveau de vie diminue lorsque la famille s'agrandit, à revenus constants
- le niveau de vie du ménage diminue avec l'âge d'un enfant d'un rang donné

Quant à la forme de la fonction de modélisation, plusieurs spécifications sont proposées dans la littérature (Houttaker et al, 1955 ; Gauthier, 1987 ; Hourriez et al, 1997 ; Deaton, 1997). On a retenu le modèle *non linéaire* suivant à estimer :

$$\left\{ \begin{array}{l} dep_k = \alpha + \beta_{0_k} * \ln(\hat{X}) + \beta_{1_k} * \ln\left(1 + N_{adult} + \sum_{i=1}^{i=4} \gamma_{i_k} * N_i\right) + \beta_{2_k} * \left(N_{adult} + \sum_{j=1}^J \gamma_{i_k} * N_j\right) \\ \text{s/c: } X = \sum_{j=1}^J \sigma_{j_k} * CSD_{j_k} + \mu, \end{array} \right. \quad \mu \sim \rightarrow N(0,1)$$

Définition des paramètres :

Dans la mise en œuvre, l'on a adopté la démarche de résolution en cinq étapes ci-après :

- estimer les coefficients d'échelles spécifiques à chacun des 4 postes retenus

$$\theta_{i_k} = \frac{-\beta_{i_k}}{\beta_{0_k}}, \quad \text{avec } 0 \leq \theta_{i_k} \leq 1$$

- déduire le coefficient d'échelle globale :

$$\theta_k = \sum_{i=1}^{i=4} \frac{Dep_k}{Dep_{tot}} * \theta_{i_k}$$

- calculer la taille corrigée de chaque ménage en équivalent de consommation :

$$f\left(X, \sum_{i=1}^7 N_i\right) = f\left(\frac{X}{m_{corr}}, 1\right)$$

$$m_{corr} = \prod_{i=1}^6 N^{\theta_i} \quad | \quad m_{corr} = \exp\left(\sum_{i=1}^6 \theta_i N_i\right) \quad | \quad m_{corr} = \sum_{i=1}^6 \theta_i N_i$$

- déduire ensuite le niveau de vie de chaque ménage :

$$NV = \frac{Dépenses}{m_{corr}}$$

➤ calculer le coût de l'enfant selon son rang dans la fratrie :

$$CE^1 = NV(\text{couple}) - NV(\text{couple} + 1\text{enf})$$

$$CE^2 = NV(\text{couple} + 1\text{enf}) - NV(\text{couple} + 2\text{enf})$$

$$CE^3 = NV(\text{couple} + 2\text{enf}) - NV(\text{couple} + 3\text{enf})$$

$$CE^4 = NV(\text{couple} + 3\text{enf}) - NV(\text{couple} + 4\text{enf})$$

En perspective, on envisagera de calculer le coût longitudinal sur plusieurs générations, à partir du nombre d'enfants de la fratrie, de l'espacement moyen des naissances, et du taux d'actualisation du coût de l'enfant pour chaque tranche d'âge.

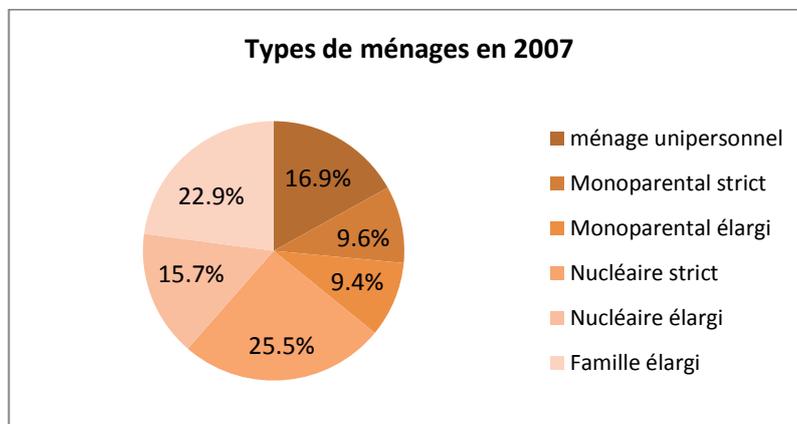
$$\text{Coût de l'enfant} = \sum_{n=1}^e \sum_{i=1}^7 \sum_{l=1}^{d_i} (1 + t_i)^l * CE^n_i, \quad \text{où } CE^n_i = CE^n * \theta_i$$

Définition des paramètres :

- e = nombre d'enfants de la fratrie
- n = rang de l'enfant
- i = tranche d'âge : 0-2ans/3-5ans/6-9ans/10-14ans/15-20ans/21-25ans/26+
- l = décompte de l'âge dans la tranche i
- t_i = taux d'actualisation annuel du coût de l'enfant dans la tranche d'âge i

Les calculs ont été appliqués aux données d'ECAM3 (3^e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages), données collectées en 2007 par l'Institut National de la Statistique ; lesdites données se rapportent à 11 391 ménages enquêtés sur tout le territoire. De ces données, on a estimé la dépense totale d'un ménage à une moyenne de 1 634 935 FCFA/an, soit environ 136 245 FCFA/mois. Les types de ménage majoritairement représentés étaient respectivement : famille nucléaire stricte (25.5%) et famille élargie (22.9%).

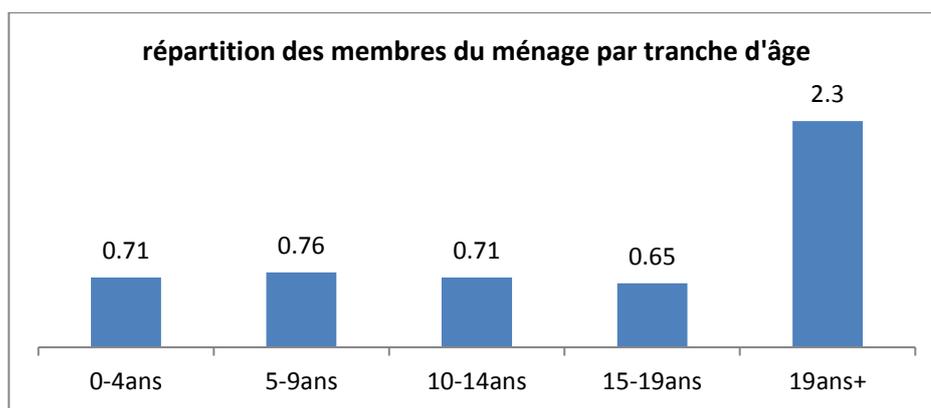
Figure 1 : répartition des ménages par type en 2007



Source : Auteur, à partir des données ECAM3

Ces données nous enseignent immédiatement qu'un ménage peut raisonnablement contenir jusqu'à 10 membres (y compris les visiteurs), avec cependant une moyenne établie autour de 4,5 personnes (soit un recul tout de même considérable par rapport à 2002 où la moyenne d'individus par ménage était de 5,8). Ainsi au regard du cadre contextuel élaboré plus haut, on s'est limité, hormis le chef de ménage, aux 7 premiers membres du ménage, pour la construction des tranches d'âge : 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, et 19ans+, sans contrainte du sexe et du lien avec le Chef de ménage. Il en découle qu'on compte en moyenne dans un ménage, une unité d'enfant dans chacune des tranches d'âge ci-dessus définies ; ce qui laisse à penser que l'espacement moyen des naissances est égal à l'amplitude des tranches, soit en moyenne 3 ans d'âge entre deux enfants d'une fratrie.

Figure 2 : effectif moyen des membres du ménage par tranche d'âge en 2007



Source : Auteur, à partir des données ECAM3

Pour déterminer l'âge moyen d'entrée en activité (i.e. d'obtention d'une autonomie), l'on s'est appuyé respectivement sur l'âge d'exercice d'une première activité économique, et l'âge d'interruption de l'école : pour les membres du ménage de la tranche 19ans+, l'âge d'autonomie était égal au minimum entre les deux âges considérés ; pour les autres tranches d'âge, l'âge d'autonomie était égal toutes choses par ailleurs, au maximum entre les deux âges considérés, lorsque cela n'excédait pas le seuil arbitraire de 27ans. Il en revient que l'âge moyen d'autonomie calculé, était de 21,20ans, avec valeurs comprises entre 15 et 27ans.

Tableau 1 : description des membres du ménage selon l'âge d'exercice d'une première activité, l'âge d'interruption de l'école et l'âge d'obtention de l'autonomie (calculé)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Age d'exercice d'une 1 ^{ère} activité économique (déclaré)	6	75*	10,77	5,58
Age d'interruption de l'école (déclaré)	zéro (n'a pas fréquenté)	48	17,17	4,59
Age d'obtention de l'autonomie (calculé)	15	27**	21,20	1,15

* : valeur atypique mais jugée vraisemblable au regard du profil du ménage

** : limite arbitraire fixée *ex ante*

Source : Auteur, à partir des données ECAM3

Enfin, les coefficients du modèle (θ , γ_{0-4} , γ_{5-9} , γ_{10-14} et γ_{15-19}) ont été estimés par linéarisation asymptotique du modèle à l'aide du logiciel R3.2.3, et les équivalences-adultes de chaque ménage sont obtenues grâce au calcul :

$$EQ = N_{19+} + N_{0-4} * \gamma_{0-4} + N_{5-9} * \gamma_{5-9} + N_{10-14} * \gamma_{10-14} + N_{15-19} * \gamma_{15-19}$$

Il en ressort qu'un ménage représente en moyenne 3,382 équivalent-adultes, contre 4,5 personnes physiques. On constate à la suite, que la tranche 0-4ans concentre le plus d'unités de consommation ($\gamma_{0-4} = 0.628$), suivi de la tranche 15-19ans ($\gamma_{15-19} = 0.400$) ; ce qui traduit d'une part, la sensibilité de cette échelle d'équivalence aux dépenses de consommation spécifique des enfants dans l'âge 0-4ans, et d'autre part cela reflète aussi la prise en compte de l'ordre des enfants dans la fratrie.

Tableau 2 : échelle d'équivalence estimée sur les quatre postes de dépenses identifiant le bien-être

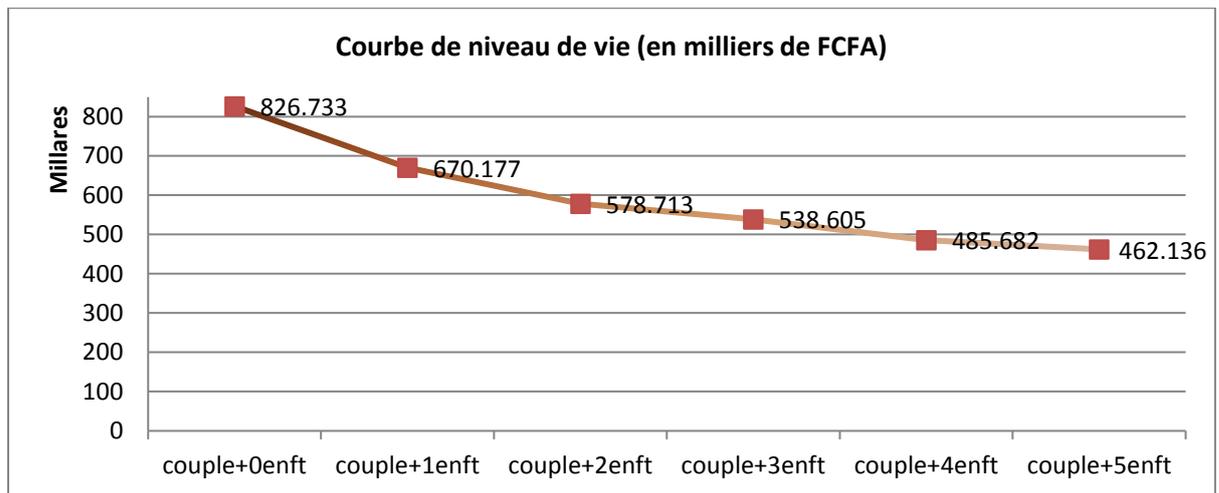
Coefficients du modèle	Estimateur	Ecart type
Thêta	0,631	0,080
Gamma (0_4)	0,628	0,077
Gamma (5_9)	0,372	0,056
Gamma (10_14)	0,260	0,039
Gamma (15_19)	0,400	0,055
Equivalent-adulte moyen	3,382	2,506
N (ménages)	11 391	

Source : Auteur, à partir des données ECAM3

RESULTATS ET DISCUSSION

La demande d'enfants a été mesurée dans cette étude à l'aide de la courbe du niveau de vie des ménages en fonction de leur composition, courbe elle-même déduite par estimation non paramétrique d'une échelle d'équivalence sur quatre postes de dépenses clés des ménages. Ainsi, le niveau de vie du ménage moyen a été évalué à une hauteur de 590 066 FCFA/an par équivalent-adulte, contre 327 436 FCFA/an par tête, toutes choses égales par ailleurs.

Figure 3 : évolution du niveau de vie des ménages en fonction du type de ménage et du nombre d'enfants



Source : Auteur, à partir des données ECAM3

Pour les analyses différentielles, le ménage de référence est le ménage unipersonnel ou le couple sans enfant. Ainsi, on passe d'un niveau de vie de 826 733 FCFA en moyenne annuelle chez les couples sans enfant, à environ 670 177 FCFA pour un ménage formé d'un couple et d'un enfant (M1) ; soit une baisse globale de 156 555 FCFA/an imputable à la présence de ce premier enfant dans le ménage. Autrement dit, le 1^{er} enfant participe à la consommation du ménage à hauteur de 13 046 FCFA/mois ou encore 434 FCFA/jour ; cette dépense représente au sens conceptuel, le coût d'un premier enfant dans le ménage. Pareillement, le niveau de vie passe de 670 177 FCFA pour le ménage de type M1 à 578 713 FCFA en moyenne pour les couples ayant deux enfants, ce qui correspond à une baisse potentielle de 91 464 FCFA/an du niveau de vie, soit encore 7 622 frs/mois ou 254 FCFA/jour ; cette dépense représente de même, le coût d'un 2^{ème} enfant dans le ménage. Ainsi de suite, on parvient à dégager la participation des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} enfants à la consommation agrégée du ménage, pour en déduire leurs coûts dans la fonction de demande d'enfants.

Tableau 3 : fonction de demande d'enfants (coût moyen) dans le ménage en fonction de leur rang

Catégorie de ménage	Niveaux de vie	Variation moyenne du niveau de vie		
		Annuelle	Mensuelle	Journalière
Ménage unipersonnel / couple	826 733	---	---	---
1 ^{er} enfant	670 177	156 555	13 046	434
2 ^{ème} enfant	578 173	91 464	7 622	254
3 ^{ème} enfant	538 605	40 108	3 342	111
4 ^{ème} enfant	485 682	52 923	4 410	147
5 ^{ème} enfant	462 136	23 546	1 962	65
6 ^{ème} enfant		-	-	

Source : Auteur, à partir des données ECAM3

De ces résultats, on constate d'emblée qu'il ya économie d'échelle sur la demande d'enfant, leur coût étant décroissant du premier-né jusqu'au 3^{ème} enfant ; cependant on observe une inflexion à partir du 4^{ème} enfant, ce qui ne saurait être anodin. Cette observation

est à analyser dans son contexte, en parallèle avec les statistiques sur le ménage, qui compte en moyenne environ 4 à 5 personnes en 2007 : selon un scénario le plus vraisemblable, la famille-modèle s'apparenterait donc au prototype : 1 père – 1 mère – 2 à 3 enfants, résultat corroboré par les statistiques démographiques qui établissent une baisse relative du taux de fécondité au dernier recensement de la population au Cameroun (BUCREP, 2011).

Par ailleurs, selon l'évidence des statistiques fournies par l'exploitation des données, la demande d'un premier enfant s'établit à 156 555 FCFA, en-deçà du seuil de pauvreté monétaire (qui est de 269 443 FCFA/an par équivalent-adulte en 2007 selon l'INS), soit un gap de 112 888 FCFA/an environ, et un déficit de protection de la procréation de 58,1% par rapport au seuil de pauvreté officiel. Ainsi, l'arrivée d'un premier enfant dans un ménage pourrait entraîner le changement de statut de pauvreté de ce ménage ; de même que l'arrivée des autres enfants pourrait avoir aussi les mêmes incidences, mais moins que proportionnellement compte tenu de la réduction du déficit de protection (respectivement 33,9%, 14,9%, 19,6% et 8,7% pour les enfants suivants dans l'ordre). On en retient au passage que les derniers enfants appauvrissent moins que les premiers.

Enfin, ces analyses ont été faites à partir du calcul préalable de l'âge d'obtention d'une autonomie, qui a été estimé en moyenne à 21,20 ans. Selon la nomenclature académique en vigueur au Cameroun, cet âge correspond à la 3^e année de licence du cycle LMD, pour un nombre total de six diplômes (primaire : CEPE, secondaires : BEPC/CAP, Probatoire, BAC et universitaire : DEUG, Licence) déjà obtenus. Il en découle que le surplus d'années passées dans le système académique au-delà de cet âge, s'apparenterait en toute vraisemblance, à une perte pure si elle n'est pas au moins justifiée par un besoin volontaire de renforcement du capital humain à même d'améliorer son offre de travail (main d'œuvre) dans le futur proche. D'où l'appel en direction

RECOMMANDATIONS

Un des constats forts qui se dégage de cette étude, est que la demande d'enfants, au lieu d'être seulement une source d'accroissement de la main d'œuvre, aurait aussi plutôt tendance à augmenter le nombre de pauvres au sens de la pauvreté monétaire. Même si le coût de l'enfant, tel qu'il a été estimé, est relativement abordable, eu égard aux statistiques de dépenses moyennes des ménages. Finalement, un enfant dans l'absolu, ne coûte pas si cher, mais relativement au seuil de pauvreté, la demande d'enfants peut s'avérer être un facteur d'entraînement de la spirale de pauvreté.

En réponse à cette analyse, chaque parent (chef de ménage) est peut-être interpellé à titre individuel, à veiller sur le cursus scolaire des enfants dans le ménage, en veillant par exemple à ce qu'il n'y ait pas trop des redoublements de classe ; de même, il doit envisager l'initiation des enfants à la participation aux activités lucratives aussi tôt dès que possible, sans compromission avec leur cheminement académique.

De l'autre côté, l'Etat dans sa politique de planning familial et dans ses stratégies d'assistance aux familles, devrait soutenir les revenus des ménages en redistribuant de façon

plus efficace les ressources publiques. Ainsi, le législateur pourrait procéder au ciblage des ménages dans la zone de déficit de protection de la procréation (dans le gap des 58,1% du seuil de pauvreté), et leur octroyer des aides directes sous formes d'allocations familiales (aux fonctionnaires), pour le relèvement de leur statut social en cas d'une nouvelle naissance d'enfant.

REFERENCES

- [1] Annan A. K., Discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies, 2000
- [2] Banque Mondiale, Poverty In A Rising Africa, Africa Poverty Report, 2018
- [3] Bureau Central des Recensements et Etudes de Population, « Journée internationale de la population », 2011
- [4] Bodin J., « Les Six Livres de la République », citation n°4502, 1576
- [5] Convention Internationale des Droits de l'Enfant, « Les droits de l'enfant dans le système de justice pour mineurs », 2007
- [6] Dubelloy G., UNAF, 2004
- [7] Fréchet G. et al., « Echelle d'équivalence : une validation empirique » CEPE (Centre d'Etude sur la pauvreté et l'exclusion), 2010
- [8] Gardes F., « La question de l'identification des échelles d'équivalence : une estimation du coût de l'enfant sur des données de panel », Université Paris I Panthéon Sorbonne, Cersem, Cnrs-Team, 2004
- [9] Gerfin M., Stutz H., Oesch T., «Le coût des enfants en Suisse », Institut National de la Statistique
- [10] Hounghédji A., « Il n'ya de richesses que d'hommes », Archipel, 2005
- [11] Jacquot A., « Divorce, pension alimentaire et niveau de vie des parents et des enfants », une étude à partir des cas type, 2002
- [12] Lavigne B., « L'estimation des facteurs d'équivalence de revenu : le cas du Québec », Université du Québec à Montréal, 2007
- [13] Léonard C., « L'économie de la santé n'est pas réservée aux seuls économistes », Reflets et perspectives de la vie économique, 2014
- [14] Marcelli D., « L'enfant chef de la famille », 2003
- [15] Moutardier M., « Une évaluation du coût direct de l'enfant de 1979 à 1989 », Economie et statistique N°248, 1991
- [16] Ndeffo L. et al., « Impact des échelles d'équivalence sur la répartition régionale de la pauvreté au Cameroun : une approche dynamique », 5th PEP research network General Meeting, June 18-22, 2006
- [17] Olm C., Daniel A., « Le mode de calcul du quotient dans les logiques locales », Cahier de recherche N° 164, dirigé par Angotti Mathieu, 2001
- [18] Pourtier R., Professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2018
- [19] Thévénon O., « Compenser le coût des enfants : quelles implications pour les politiques familiales ? », INED, OCDE, 2009
- [20] Volf J., « Malthus et les Malthusiens »
- [21] World Health Organization, "World Health Statistics 2016: Monitoring health for the SDGs Annex B: tables of health statistics by country, region and globally", 2016
- [22] World Population Prospects: The 2017 Revision, Population Division, Department of Economics and Social Affairs, United Nations, 2017
- [23] Zanardelli M., « Le coût de l'enfant : une problématique controversée au cœur des comportements de dépenses des ménages », Conditions de vie des ménages, numéro 16, 2000